



## Réseau rural - Groupe de travail

### « Politiques d'accueil et de maintien des populations »

Réunion du 28 avril 2010

DATAR - Salle 301 - 8 rue de Penthièvre - Paris

#### Personnes présentes :

Jean-Yves Pineau (Collectif Ville Campagne), Mylène Thou (Collectif ville Campagne), Odile Stéfanini (DATAR Massif Central), Truong-Giang Pham (Sol et Civilisation), Paulette Salles (RR Midi Pyrénées), Olivier Denoual (ASP), Jean Horgues Debat (ADRETS), Odile Plan (Biplan), Marc Colmou (MAAP), Caroline Larmagnac (DATAR), Jeanne Fournier (Habitat et développement).

#### Excusés :

Emmanuel Martin (Leader France), Claire Verdeaux (MSA), Isabelle Allemand (GMR), Franck Chaigneau (Mairie Conseils), Cécile Nault (Fédération nationale Familles rurales), Eric Rossi (Fédération nationale Familles rurales), Sylvie Robert (FNCIVAM), Lisette Teulières (FNCIVAM), Sylvain Baudet (ETD), Anne Bourges (APCA), Rony Exantus (RR Basse Normandie, CREAN), Stéphane Campain (RR Basse Normandie, conseil régional), Solenne Corrand (RR Auvergne), Jean-Paul Larcher (RR Midi Pyrénées), Florence Collette et Olivier Brousseau (RR Limousin), Emmanuel Bon (RR Haute Normandie), Jean-Pol Daumont (RR Champagne-Ardenne), Brigitte Réau (RR Poitou-Charentes).

#### Précision de contexte, par Caroline Larmagnac et Marc Colmou

En lien avec les suites des Assises des territoires ruraux, le MAAP et le MERAT ont souhaité qu'une mission menée par le CGAAER analyse le fonctionnement du réseau, son mode de pilotage et sa capacité à produire des éléments appropriables et utiles aux acteurs locaux du développement rural.

Lors de l'évaluation des projets, le groupe "accueil" doit être vigilant sur le caractère opérationnel des actions et le transfert des résultats vers les acteurs locaux.

#### Objectif de cette réunion

- évaluer et hiérarchiser les projets candidats au deuxième appel à propositions à soumettre à la Commission permanente, selon une méthode validée par les membres du groupe ;
- formuler les observations à transmettre aux différents porteurs de projets, sachant que certains seront éventuellement amenés à revoir le contenu de leur projet d'ici la prochaine commission permanente.

#### Éléments de cadrage, par Jean-Yves Pineau (cf. doc : doc\_copil\_groupe\_accueil 2010\_04\_28.pdf)

15 projets ont été présentés.

10 structures ont retourné la grille d'évaluation des projets.

## Rappel des modalités d'évaluation

Suite au retour des grilles d'évaluation, le Collectif Ville Campagne a réalisé une synthèse, dont il tient à disposition la grille agrégeant toutes les notes et commentaires. La réunion s'appuie sur une grille synthétique faisant le total des projets notés A, B et C et mettant en regard les montants financiers des projets (voir document : doc\_copil\_groupe\_accueil 2010\_04\_28.pdf).

## Méthode retenue pour l'analyse

- Définir les dossiers qui paraissent bons selon les critères définis par le groupe, sans prise en compte dans un premier temps des contraintes de budget.
- Classer les dossiers par ordre de préférence au sein des catégories A et B, avec indication de la barre des 200 000 €

Si des dossiers sont jugés intéressants par le groupe mais entraînent un dépassement de l'enveloppe des 200 000 euros, ils seront quand même présentés à la commission permanente avec un avis favorable du groupe de travail.

## Remarques générales sur les projets présentés

Le travail réalisé autour des politiques d'accueil et de maintien de populations a pour objectif de nourrir une politique de développement. L'objectif est bien d'alimenter le RRF pour proposer une stratégie de développement rural.

Il est important de sortir des approches sectorielles. Les territoires ont besoin de bâtir une politique d'accueil qui intègre les différents thèmes. Les opérations retenues doivent avoir pour objectif de faire progresser les politiques territoriales vers des politiques globales cohérentes. N.B. Le référentiel méthodologique sur l'accueil devra intégrer cette dimension avec des entrées thématiques.

Or, quelques projets relèvent davantage d'une approche sectorielle, rattachée un peu artificiellement à la problématique « accueil », que d'une réelle approche « politique d'accueil ».

On constate parfois une absence d'ancrage territorial des projets.

En matière de restitution des travaux, il faudra rester vigilant quant au nombre de séminaires qui se profilent d'ici la fin 2011. Nombreux sont en effet les projets proposant un séminaire de restitution à cette période.

Le volet "diffusion/transfert" de la plupart des projets n'est pas suffisamment travaillé ou détaillé. Le cahier des charges donné par le groupe n'était sans doute pas assez clair sur ce point essentiel. La question de la diffusion par la formation n'est pas souvent proposée et la solution « site portail » n'est pas suffisante pour assurer le transfert et permettre l'appropriation des résultats d'une action.

Il est rappelé l'importance de ce volet diffusion/transfert : le RRF pourrait se consacrer essentiellement à cet aspect dans les deux dernières années de la programmation. Sur ce point, concernant le groupe accueil, le référentiel méthodologique - déjà conventionné avec le CVC - est une action destinée à assurer la capitalisation de l'ensemble des travaux du groupe. Il doit donc mobiliser l'ensemble des porteurs de projet. Il faudra veiller à bien assurer le transfert des résultats obtenus.

On peut regretter que les thèmes sur l'accueil en périurbain et la résidence temporaire ne soient pas du tout ou peu abordés par les projets présentés.

Enfin, les comités de pilotage des projets présentés gagneraient souvent à s'appuyer sur un partenariat élargi.

A l'issue de cette présentation liminaire, le groupe souligne la nécessité d'un renforcement des échanges entre les 3 groupes "Espace", "Valorisation" et "Accueil". Certains projets peuvent en effet être proposés dans l'un ou l'autre des groupes. Les groupes "Espace" et "Accueil" présentent notamment des liens très forts.

Les copilotes confirment que pour le séminaire du RRF prévu fin 2010, il y aura d'abord une expression sur les questions communes entre les 3 groupes. De plus, à l'occasion de l'université européenne de l'accueil, des ateliers seront animés par des représentants des deux autres groupes "Espace" et "Ressources".

## Grille d'évaluation des projets : avis et recommandations du groupe "Accueil"

Porteur de projet	Avis	Recommandations	Catégorie d'affectation
<b>ACFCI 1 (dossier référentiel)</b>	Le dossier est à retravailler, même si la finalité est intéressante. La valeur ajoutée du dossier doit se faire par l'entrée "territoire".	Retravailler la problématique du projet et donc son contenu de manière à renforcer le lien avec l'entrée "territoire" => comment la question de la reprise d'entreprise peut contribuer à redynamiser les territoires ? Faire évoluer les partenariats pour renforcer le lien avec des territoires et s'appuyer sur des expériences existantes (ex. : projet en Massif central (TREMAC), Relance, Institut régional à la création d'entreprise IRCE (formation des cédants...), Pays de Figeac / plateforme TPE...). Ouvrir les partenariats vers d'autres partenaires hors CCI. Retravailler la question du transfert et de la diffusion : proposer à la fois un transfert en interne au réseau des CCI, mais aussi en direction des acteurs hors réseau CCI. Renforcer le volet analytique des actions de capitalisation. Revoir le titre et le sous-titre du projet. Le titre principal doit poser la problématique, et le sous-titre doit donner sous la forme d'une phrase une indication sur des actions qui seront réalisées. Redimensionnement du budget à hauteur maximum de 30 000 € (possibilité d'économiser 10 000 € sur la journée de restitution => s'intégrer dans les séminaires qui seront organisés par le RRF).	B
<b>ACFCI 2 (dossier profil)</b>	Intérêt de décloisonner et travailler avec de nouveaux partenaires => rapprochement des CCI avec le groupe "Accueil". Interrogation sur un travail réellement ancré sur des territoires. Inexistence d'études sur le sujet : faut-il le retenir ? Mais peu d'éléments apportés sur le volet diffusion. Partenariat limité au réseau des CCI. Pas de travail avec d'autres acteurs : boutique de gestion, etc.		C
<b>ADASEA Bretagne</b>	La question du foncier n'est pas hors sujet, mais on ne voit pas le prolongement de ce projet, qui reste surtout au stade du constat. Dimension trop régionale du projet.	Se rapprocher du niveau régional car la thématique de fond de ce projet reste essentielle en matière de politique d'accueil et d'attractivité des territoires.	C

Porteur de projet	Avis	Recommandations	Catégorie d'affectation
<b>ADASEA Calvados</b>	Projet n'entrant pas dans les critères du groupe "accueil" national. L'outil "point info" non en lien avec l'existant (territoire de proximité, territoire de projet). Projet limité au territoire bas normand.	Se rapprocher des acteurs locaux et régionaux	C
<b>ADEPFO</b>	3 régions : échelle d'observation intéressante, car les types d'installation sont différents selon les localités. Interrogation sur la nécessité de faire de l'inter-massif avec le Massif central ? Intérêt de la DATAR MC pour le projet. Pour information : un projet porté par le massif alpin porte sur la même problématique. Echange possible sur la méthodologie. La phase de formalisation des partenariats doit se situer en amont du projet. Elle n'a pas à figurer dans la phase de réalisation effective des actions. Confusion et passage rapide entre "nouveaux créateurs d'activités" et volet "métiers". Si guide méthodologique des créateurs atypiques : les partenaires ne sont pas les bons.	Besoin d'éclaircir la méthode et les objectifs. Titre à préciser notamment sous forme de problématique : Quel avenir, quel devenir pour ces territoires ? => Donner à voir des éléments de stratégie de projet de développement. Si le projet est prévu en inter-massif : les partenariats semblent insuffisants et doivent être élargis. Précision à apporter sur le volet "transfert". Transfert à prévoir vers les autres territoires. Traduction des résultats sous la forme de formation par exemple. Points de vigilance sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lien avec les autres massifs</li> <li>- Lien avec les politiques d'accueil</li> <li>- Lien avec la GTEC</li> </ul> Bien séparer les 3 aspects "métier" : compétences, activités, nouvelles formes d'emplois. Se rapprocher du massif alpin pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La prise en compte de la pluriactivité et des saisonniers</li> <li>- L'accompagnement des créateurs de projets atypiques.</li> </ul> Penser aux formes d'accompagnement par la formation pour que ces personnes puissent trouver un emploi.	B
<b>ADRETS</b>	Projet clair et ambitieux. Economie d'échelle possible entre valorisation de la démarche et valeur ajoutée apportée au RRF.	Indiquer les co-financements éventuels apportés par les partenaires. Revoir l'intitulé de l'action en posant la question différemment : comment s'appuyer sur des services de qualité pour favoriser l'arrivée de nouvelle population ? (=> idée de réélargir la question des services à la question des politiques d'accueil).	A
<b>AFIP</b>	Intérêt de l'implication des acteurs associatifs de l'éducation populaire, mais manque partenariat hors réseau AFIP. Absence de partenaires "territoires". Problématique mal posée concernant le regard porté sur les politiques d'accueil. Interrogation sur la méthodologie.	Possibilité de se rapprocher d'IPAMAC : lien et rapprochement possible avec leur projet ? Partenariat à ouvrir vers des acteurs hors réseau AFIP.	C

Porteur de projet	Avis	Recommandations	Catégorie d'affectation
	Budget conséquent, disproportionné au regard du budget disponible.		
<b>APFP</b>	Intérêt du projet pour la thématique abordée (essentielle au regard des priorités du second appel à projet), ainsi que pour la dimension lien urbain/rural et le volet environnemental. Intérêt de vouloir travailler à plusieurs échelles de territoires. Niveau de validation des partenariats à préciser. Certains éléments du dossier semblent insuffisants et doivent être retravaillés. Par exemple : une enquête écrite, ainsi que 3 réunions nous semblent insuffisants pour produire de la matière, et notamment pour produire un guide de bonnes pratiques.	Précisions concernant les éléments de méthodologie (le descriptif nous semble insuffisant) : actions envisagées, calendrier, acteurs impliqués et en charge de la réalisation des actions... Préciser le niveau de validation des partenariats. Préciser comment les partenaires seront impliqués. Veiller à impliquer les partenaires à la définition des objectifs, la conception de la méthode et la réalisation de l'action... Bien préciser les objectifs poursuivis et les items du questionnaire d'enquête. Revoir le titre et le sous-titre du projet. Le titre principal doit poser la problématique, et le sous-titre doit donner sous la forme d'une phrase une indication sur des actions qui seront réalisées. Envisager un rapprochement avec le Collectif Ville Campagne pour élaborer un cadre référentiel permettant d'affiner le projet.	B
<b>Familles rurales</b>	Le projet correspond plus à une action de formation. Peu d'originalité dans le projet. Ressemble à ce qui a déjà été fait (ex. : programme NOW EQUAL). Peu de précision sur le volet "diffusion".		C
<b>FNCIVAM / BIPLAN</b>	Au regard du budget disponible, des autres projets présentés et des thématiques non encore abordés, le financement du prolongement du projet Or Gris pour 2011 ne semble pas prioritaire.		C
<b>Habitat et développement</b>	Valeur ajoutée du projet : comment les politiques du logement et de l'habitat permettent dans le cadre d'une politique de développement local un développement social, économique et environnemental ? Pour info : des journées seront organisées avec RELIER sur la question de l'habitat en zone de montagne	Ouvrir les partenariats et travailler dès le départ avec des territoires de projet et des opérateurs qui travaillent au sein de ces territoires. Intégrer des partenaires du monde associatif. Se rapprocher de RELIER (association implanté dans l'Aveyron) : vient de sortir un guide recueil d'expériences Massif central sur la question d'habiter en Massif central+ un guide à l'usage des élus. Se rapprocher de Mairie-conseils qui a peut-être des éléments sur ces questions. Associer une agence d'urbanisme. Intégrer un volet habitat seniors. Précision à apporter concernant le temps nécessaire pour la réalisation d'évaluation des PLH (expérience en cours de certains	A

Porteur de projet	Avis	Recommandations	Catégorie d'affectation
		organismes H&D sur le terrain). Revoir le titre et le sous-titre du projet. Le titre principal doit poser la problématique, et le sous-titre doit donner sous la forme d'une phrase une indication sur des actions qui seront réalisées.	
<b>IPAMAC</b>	Intérêt du projet pour la thématique abordée (entrant dans les priorités du second appel à projet) et pour la dimension sociale qu'il implique.	Etre vigilant sur le volet partenariat : veiller à ouvrir les partenariats vers d'autres acteurs hors PNR et à intégrer les acteurs de la culture des territoires (au-delà des DRAC). Exemple : implication de ces partenaires dans le comité de pilotage. De manière générale, veiller à impliquer les acteurs locaux des territoires concernés par le projet. De manière générale, des précisions devront être apportées sur les partenariats envisagés avec les services de l'Etat et les acteurs locaux. Veiller à renforcer le volet diffusion des résultats du projet. Précision à apporter concernant la plateforme de ressources : objectifs ? publics cibles ? etc. Précision à apporter concernant les modalités de diffusion : qu'est-ce que comprend le budget (conception, mise en ligne...) ? Précision à apporter sur la nature de l'équipe de recherche. Vigilance concernant le temps de travail affiché : il nous semble peu important au regard du projet présenté. Se rapprocher de l'AFIP, qui a également présenté un projet sur la culture. Etudier la possibilité d'un partenariat dans le cadre du projet (participation au comité de pilotage, prestataire externe... ?). Revoir le titre et le sous-titre du projet. Le titre principal doit poser la problématique, et le sous-titre doit donner sous la forme d'une phrase une indication sur des actions qui seront réalisées. Si possible voir une diminution du budget (5000 €).	B
<b>Savoir-faire et découverte</b>	Bien calibré et bien présenté. Le seul dossier ayant une dimension européenne. Des questionnements sur les attendus et la valeur-ajoutée pour le groupe accueil. Pas d'autre ambition que de vouloir donner à voir par un film une optique de DD en Europe : Un outil de sensibilisation, avec des fiches d'analyse des expériences présentées. Niveau d'émergence de la dimension européenne : une action qui ne vise pas à aborder tous les sujets.	Prévoir l'accompagnement de l'utilisation du film. Préciser les objectifs du rapport : a-t-il pour vocation de donner des pistes d'implication des jeunes ? ou est-ce une notice d'utilisation du film comme outil pédagogique ? Question de la prise en charge de la traduction du film dans les différentes langues ? le budget semble insuffisant ? => vigilance sur frais de traduction.	A

Porteur de projet	Avis	Recommandations	Catégorie d'affectation
	<p>Lien avec Leader pour encourager des GAL à se lancer dans des échanges européens. Le film est un support vivant, mais nécessite un accompagnement, une animation.</p>		
<p><b>Sol et Civilisation</b></p>	<p>Thème trop généraliste, présentation et méthodologie pas assez précises. Intérêt pour l'approche "recherche", mais projet trop accentué "recherche" =&gt; correspond plutôt à un sujet de PSDR. Bien que le projet n'entre pas dans le cadre de ce second appel à proposition, il n'est pas hors sujet pour le RRF. C'est pourquoi, le groupe "Accueil" le fera figurer sur la liste des projets qui seront présentés en commission permanente.</p>	<p>Retravailler la problématique. Questionner : comment les territoires perçoivent cette attractivité ? comment ils s'en emparent ? Repréciser le contenu. Exemple : besoin de clarifier les différentes strates administratives.</p>	<p>B</p>
<p><b>Vetagrosup</b></p>	<p>Le seul projet portant sur le tourisme, mais projet pouvant bénéficier d'un financement convention Massif Central / conférence permanente du tourisme (financement de projets opérationnels). Intérêt du commissariat MC d'une telle étude, pour ensuite réfléchir sur une formation des agents des Offices du tourisme. Interrogation sur le calendrier du projet.</p> <p>Pour information : Expérience de la Bretagne : lien entre tourisme, attractivité et politiques d'accueil.</p>	<p>Se rapprocher de la DATAR Massif central pour le financement. Puis retravailler le volet diffusion dans le RRF. Rapprochement à envisager avec Sol et Civilisation.</p>	<p>C</p>

## Classement final des projets

Classement	Porteurs de projet	Note	Avis du groupe	Budget présenté	Somme total des budgets
1	ADRETS	A	Avis favorable	61 000 €	(1) + (2) + (3) = 127 900 €
2	Habitat et développement	A	Avis favorable	40 600 €	
3	Savoir-faire et découverte	A	Avis favorable	26 300 €	
4	ACFCI 1 (dossier référentiel)	B	Classement et avis favorable, sous réserve d'apports complémentaires et de révision budgétaire	50 172 €	(1) + (2) + (3) + (4) + (5) + (6) = 261 606 € (sans révision)
5	IPAMAC	B	Classement et avis favorable, sous réserve d'apports complémentaires	49 400 €	
6	APFP	B	Classement et avis favorable, sous réserve d'apports complémentaires	34 134 €	
7	ADEFPO	B	Présenté à la commission permanente	55 000 €	
8	Sol et civilisation	B	Présenté à la commission permanente	39 750 €	
	AFIP	C	Non présenté		
	Vetagrosup		Non présenté		
	Familles rurales		Non présenté		
	ACFCI 2 (dossier profil)		Non présenté		
	ADASEA Bretagne		Non présenté		
	ADASEA Calvados		Non présenté		
	FNCIVAM / Biplan		Non présenté		

Seuls les projets notés A et B seront présentés lors de la réunion de la **commission permanente du 27 mai prochain (les projets classés en C seront cependant transmis à ses membres, à titre d'information)**.

Les projets classés de 4 à 6 ont reçu un avis favorable du groupe sous réserve de modifications (voir les indications dans le premier tableau, colonne "recommandations"). Ce derniers ont jusqu'au **17 mai** pour nous transmettre à nouveau leur dossier. Selon ces apports, le classement pourra être maintenu ou modifié.

Le groupe "Accueil" proposera à la commission permanente de retenir les premiers dossiers dans la limite du budget disponible. Bien entendu, le classement proposé par le groupe ne représente pas une garantie de la sélection des projets par la commission le 27 mai prochain, ni de la somme qui sera affectée à chaque projet (la commission peut proposer un financement autre que celui proposé par les porteurs de projet).

**Pour les projets** qui devront être représentés, il est demandé de reformuler le titre et le sous-titre de l'action :

- Un titre principal : pose la problématique
- Un sous-titre : une phrase qui donne une indication sur l'action : ce que l'on fait

Les projets non retenus seront mis en ligne sur le site internet du RRF à l'image de ce qui a été fait pour le groupe "Espace".

### Pour information :

Un séminaire sur la coopération est organisée par le RRF les 6 et 7 juillet prochains à Lons-le-Saunier. Le choix de la cellule d'animation est effectif depuis cette semaine. Il est demandé de lui transmettre le calendrier de travail du groupe et les demandes éventuelles d'appui des chefs de fil.

**Rappel du calendrier :**

Date limite pour le retour des dossiers réécrits : **lundi 17 mai 2010**

Présentation des projets en Commission permanente : **jeudi 27 mai 2010**

Date prochaine réunion du groupe "Accueil"

**5 juillet 2010 / 10h30-16h30**